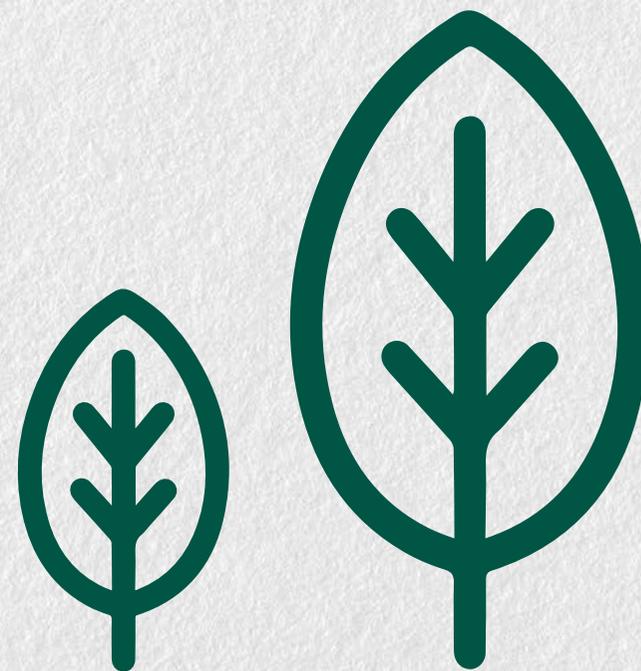


COMMUNICATION

SUR LE PROGRÈS



cameleOn
we think retail experience





1 - Lettre d'engagement

- 1.1 - Lettre de renouvellement et de soutien au Global Compact P 4
- 1.2 - Lettre d'engagement sociétal P 5

2 - Qui sommes nous ?

- 2.1 - Historique RSE P 8
- 2.2 - Notre groupe P 9
- 2.3 - Notre métier P 10
- 2.4 - L'équipe RSE P 12
- 2.5 - La RSE chez Cameleon Group P 13

3 - L'engagement au Global Compact

- 3.1 - L'engagement Cameleon Group au Global Compact P 26
- 3.2 - Les 10 principes du Global Compact P 27
- 3.3 - Engagement Cameleon Group sur les ODD P 28

4 - Mise en oeuvre

- 4.1 - Droits de l'Homme P 29
- 4.2 - Normes internationales du travail P 40
- 4.3 - Environnement P 43
- 4.4 - Lutte contre la corruption P 47

5 - Bilan & objectifs

- 5.1 - Bilan P 49
- 5.2 - Objectifs 2023 - 2024 P 50

1 | Lettre d'engagement

- 1.1 - Lettre de renouvellement et de soutien au Global Compact ... P 4
- 1.2 - Lettre d'engagement sociétal P 5



1 - Lettre d'engagement

1.1 - Lettre de renouvellement et de soutien au Global Compact



Objet : Lettre de renouvellement au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que CAMELEON GROUP renouvelle son plein engagement et tout son soutien aux dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre et cette première communication annuelle sur le progrès, nous exprimons et démontrons notre volonté intacte d'intégrer au mieux et au plus ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence.

Conformément à nos obligations d'adhérent au Global Compact, cette première publication annuelle de notre Communication sur le Progrès comprend les trois éléments suivants :

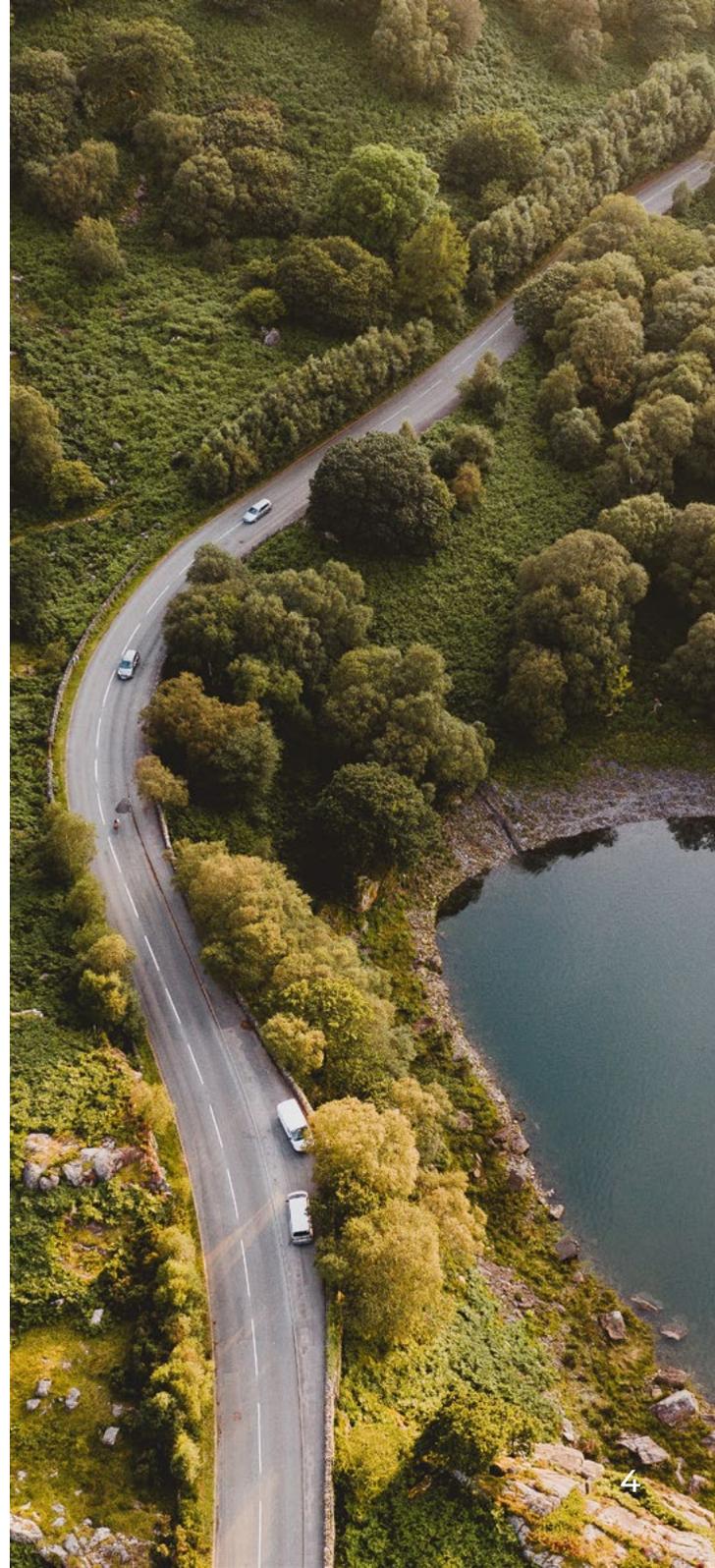
1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (présente lettre)
2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) mises en place par l'entreprise pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
3. Un bilan des actions entreprises et nos objectifs chiffrés pour 2023-2024

Meilleures salutations

le 10 décembre 2022

Virginie BERLUTEAU
Directrice Générale

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom, positioned to the right of the printed name and title.



1 - Lettre d'engagement

1.2 - Lettre d'engagement sociétal

” Dans un monde qui change et qui nous confronte chaque jour à de nouveaux défis, qu'ils soient sociaux, économiques ou environnementaux, il est pour moi, Virginie Berluteau, directrice générale de CAMELEON GROUP, fondamental et capital d'intégrer ces défis au cœur de notre stratégie d'entreprise et d'y répondre avec efficacité, loyauté et agilité.

Notre démarche d'amélioration continue est portée par l'excellence opérationnelle et une mobilisation plurielle. L'engagement et l'exemplarité de tous nos collaborateurs est clé dans cette quête de progrès permanent et durable.

1 | Notre charte éthique



Chez CAMELEON GROUP nous sommes dotés d'une charte éthique qui définit les règles de conduite individuelles et collectives que chaque collaborateur doit respecter sans condition pour contribuer au succès durable de notre entreprise.

- ✓ Promouvoir l'équité et favoriser la diversité
- ✓ Lutter contre la discrimination et le harcèlement
- ✓ Éviter les conflits d'intérêt et lutter contre la corruption
- ✓ Lutter contre le blanchiment d'argent et les pratiques anti-concurrentielles
- ✓ Respecter les droits de propriété intellectuelle et la confidentialité

2 | Notre politique sociale



Chez CAMELEON GROUP, l'intégration, l'évolution et l'épanouissement de nos salariés et de nos partenaires est une préoccupation fondamentale. Nous nous engageons donc au quotidien à :

- ✓ Respecter les droits humains et les réglementations
- ✓ Veiller au bien-être de nos salariés
- ✓ Garantir de bonnes conditions de travail
- ✓ Combattre les discriminations (Signataire de la Charte de la Diversité)
- ✓ Abolir le travail des enfants
- ✓ Et bien sûr faire évoluer nos salariés et nos partenaires

3 | Notre politique et charte d'achats responsables



Chez CAMELEON GROUP, nous avons mis en place une politique et une charte d'achats responsables qui définissent nos engagements mutuels avec nos fournisseurs pour nourrir des relations commerciales éthiques et responsables :

- ✓ Une charte de 7 engagements pour nos partenaires fournisseurs signataires
- ✓ Un ancrage national et local avec une relocalisation progressive de nos filières d'approvisionnement (97% de nos achats sont réalisés en France depuis 2018)
- ✓ Adhésion au réseau French Fab, étendard de l'industrie française en mouvement pour sa transformation
- ✓ 100% des matières utilisées sont recyclées et recyclables
- ✓ Transparence et garantie de traçabilité de nos achats de matière fibrée, en cohérence avec nos certifications FSC et PEFC
- ✓ Audits de nos fournisseurs pour nous assurer du respect de notre charte et de nos engagements responsables
- ✓ Haute vigilance concernant la dépendance économique
- ✓ Sous-traitance sociale : favoriser le recours aux structures d'emploi des personnes en situation de handicap

1 - Lettre d'engagement

1.2 - Lettre d'engagement sociétal

4 | Notre politique et charte environnementale



Chez CAMELEON GROUP, la maîtrise et la réduction de notre empreinte environnementale est une ambition majeure. Ainsi nous portons la plus grande vigilance à optimiser nos ressources, à favoriser l'éco conception et promouvoir tout mode de production qui limiterait notre impact environnemental. À ce jour, CAMELEON GROUP est fière de pouvoir revendiquer :

- ✓ Un nouveau siège aux normes RT2012, 1er bâtiment à dalles actives de Nantes
- ✓ Un rapatriement massif de notre production sur le territoire français
- ✓ Une utilisation plus responsable de nos équipements et fournitures (choix du réutilisable et d'une forte informatisation vs papier)
- ✓ Une meilleure gestion de nos déchets
- ✓ Des formations à l'économie circulaire pour tous nos collaborateurs
- ✓ Une fabrication sur des matières recyclées et recyclables
- ✓ Une migration de la sérigraphie vers le numérique
- ✓ Une démarche d'amélioration continue pilotée par notre équipe R&D qui analyse et optimise le cycle de vie de nos gammes de produits standards (Analyse du Cycle de Vie réalisée par Bureau Véritas)
- ✓ Une forte ambition pour créer la PLV Circulaire (PLV Zéro Déchet) notamment grâce à notre offre de recyclage des PLV (Green Box)
- ✓ Des certifications qui récompensent la fiabilité de nos process, la qualité de nos produits et le savoir-faire de nos collaborateurs : ECOVADIS, ECO POPAI, FSC PEFC, Imprim Vert, Green Guard...
- ✓ Des adhésions qui valorisent notre dynamisme au sein de notre éco-système : POPAI, Institut du Commerce, Charte de la Diversité, Global Compact des nations unies...



En conclusion, il est indispensable que chacun d'entre nous, prenne connaissance de cette politique de responsabilité sociétale, veille à sa bonne application et participe activement à son évolution. Je reste à votre disposition dans le cas où vous rencontreriez des difficultés pour mettre en œuvre et respecter nos engagements. Cordialement et durablement,



Virginie BERLUTEAU
Directrice Générale

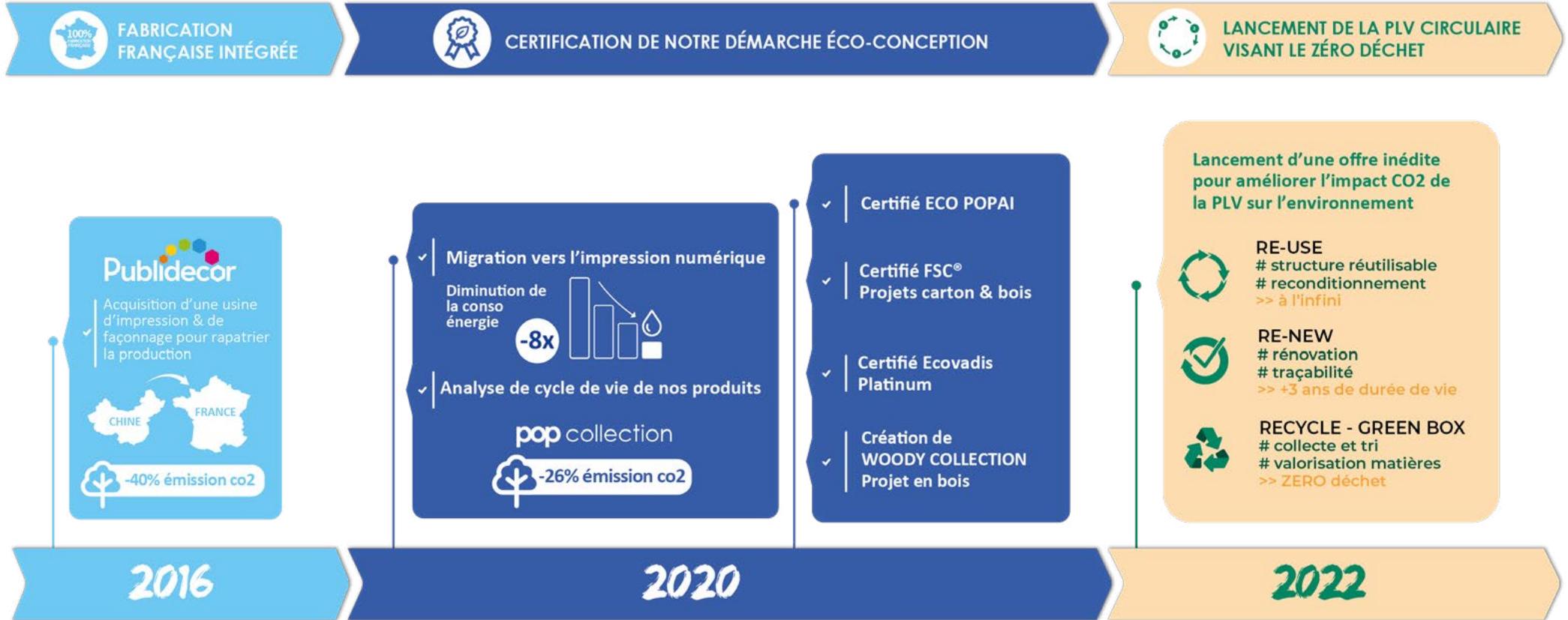
2 | Qui sommes nous ?

2.1 - Historique RSE	P 8
2.2 - Notre groupe	P 9
2.3 - Notre métier	P 10
2.4 - L'équipe RSE	P 12
2.5 - La RSE chez Cameleon Group	P 13



2 - Qui sommes nous ?

2.1 - Historique RSE



WEConnect
INTERNATIONAL



2 - Qui sommes nous ?

2.2 - Notre groupe

Groupe spécialisé en **Marketing Point de Vente**

Nous accompagnons les marques et les enseignes pour **développer les ventes** et dynamiser les points de contact **tout au long du parcours client**

2004

Date de création

61

Collaborateurs



Score 2021

97/100 sur l'index "égalité homme-femme" créée par le ministère du travail pour les entreprises de plus de 50 salariés

Parité Homme - Femme

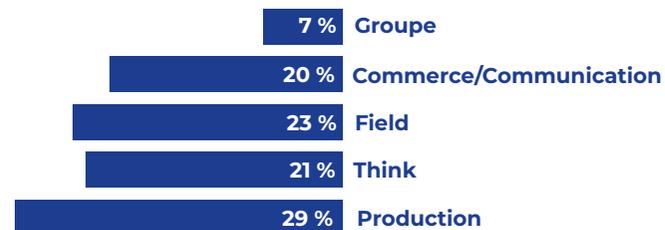
 **34**
Femmes

 **27**
Hommes

36,5
ans

Moyenne d'âge

RH Effectifs par pôle



Contrats

0 CDD

55 CDI

6 ALTERNANTS

2 - Qui sommes nous ?

2.3 - Notre métier

cameleon
we think retail experience

4 activités intégrées

au sein du groupe

Think



Agence conseil et création

Etudes shopper | Stratégie |
Workshop | Design | Graphisme |
Digital

Expertise du parcours client

Factory



Usine de production

Mobilier | Balisage de linéaire |
Agencement | Shop in Shop | Digital |
Bornes interactives

Exécution maîtrisée

Field



Intervenants terrain

Logistique | Installation | Maintenance

Excellence in store

Second life



Atelier de revalorisation

Recyclage | Rénovation | Réutilisation

Exigence d'une PLV circulaire

2 - Qui sommes nous ?

2.3 - Notre métier

cameleOn
we think retail experience

5 expertises pour réussir votre stratégie point de vente

Retail



Agencement
d'espace
Shop in shop
Parcours client

Merch



Reco d'implantation
Balisage catégoriel
Mobilier vrac

Phygital



Digitalisation
des espaces de vente
Mobilier interactifs

Activation



Temps forts promo,
Lancement de
produits
Activation de marque

Green



Eco-conception
ACV, bilan carbone
Revalorisation

2 - Qui sommes nous ?

2.4 - L'équipe RSE

Politique RSE 2022 - 2023 L'équipe Cameleon en charge de la mission

Les référents RSE



Directrice générale



Conseil



Graphisme

Membres de l'équipe



Responsable Ressources Humaines



Communication



Designer Think



Sourcing Directeur du pôle Factory



Cheffe de projet digital Factory



FSC - PEFC Chef de projet Factory



Sociétal Cheffe de projet Field



Recyclage Directrice du pôle Field

2 - Qui sommes nous ?

2.5 - La RSE chez Cameleon Group

“ CAMELEON GROUP SIGNATAIRE ET ADHÉRENT DE LA CHARTRE DE LA DIVERSITÉ DEPUIS 2020.

Ambition

Nous engager aux côtés des 3800 autres signataires dans la lutte contre toutes les discriminations et la promotion de la diversité en entreprise.

Convaincue que la culture des différences est une vraie source de performances, notre entreprise place la diversité au cœur de sa stratégie.

Engagements et nos actions pour la diversité :

- Organisation de journées portes ouvertes en collaboration avec Pôle Emploi
- Emploi de personnel en situation de handicap à hauteur de 7%
- Embauche prioritaire de jeunes et d'alternants (au moins 1 par service)
- Veille d'une parité femme – homme : proportion de 50 – 50 dans le pôle management
- Veille d'une égalité salariale entre les femmes et les hommes de l'entreprise

CHARTRE 
DE LA DIVERSITÉ


Index égalité
professionnelle
femmes / hommes

En 2021, Cameleon Group
a reçu la note de **97/100**



2 - Qui sommes nous ?

2.5 - La RSE chez Cameleon Group

“ **CAMELEON GROUP
INSCRIT ET CONNECTÉ DEPUIS 2020
À WECONNECT INTERNATIONAL.**
**Réseau mondial de connexion entre les
entreprises dirigées par des femmes.**

En quelques mots :

Ce mouvement « Women owned business » aide les entreprises dirigées par les femmes à être plus compétitives en accédant aux meilleures opportunités commerciales.

Il prône également activement l'actionnariat féminin et le partage à parts égales du profit de l'entreprise entre les femmes et les hommes.

WEConnect
INTERNATIONAL



2 - Qui sommes nous ?

2.5 - La RSE chez Cameleon Group

**” CAMELEON GROUP
ADHÉRENT DE L'ECOVADIS
DEPUIS 2013.
Service d'évaluation de la Responsabilité
Sociétale des Entreprises (RSE).**

Ambition

Favoriser la durabilité dans nos chaînes globales d'approvisionnement pour améliorer significativement nos performances environnementales.

Evaluation

En 2022, ECOVADIS évalue la qualité du système de gestion de notre démarche RSE selon 4 thématiques :

- Environnement
- Travail et droits de l'Homme
- Ethique
- Achats responsables

Distinctions

CAMELEON GROUP reçoit la certification Platinum ECOVADIS pour sa performance RSE.
CAMELEON GROUP obtient la note de **75/100**.

Caméléon Group figure dans les 1% des entreprises les mieux notées niveau mondial !



2 - Qui sommes nous ?

2.5 - La RSE chez Cameleon Group

**” CAMELEON GROUP
MEMBRE DE L'INSTITUT DU
COMMERCE DEPUIS 2007.
Plateforme de rencontres et d'échanges
privilegiée entre tous les acteurs du
commerce, industriels (petits ou grands),
distributeurs et prestataires de services.**

Ambition

Préparer collectivement le commerce de demain et répondre efficacement et de manière responsable aux attentes des consommateurs

Distinctions

Nos récompenses sur le terrain :

- Mètre de bronze : LACTALIS 2010, MHD « Terroirs d'Ecosse » 2015, MHD Champagne 2015
- Mètre d'Or : DOREL Bébé Confort 2011, JDE 2015, D'AUCY 2016
- SIRIUS : LACTALIS e-merch 2019, HERTA Category Management 2019
- SIRIUS 2021 : CARAMBAR projet merchandising, balisage catégoriel

- SIRIUS 2022 : Sirius Pédagogie RSE Shopper : Henkel pour leur projet "La Beauté du Geste, campagne de communication et PLV grand public"



LES SIRIUS 2022

Sirius Pédagogie RSE Shopper



2 - Qui sommes nous ?

2.5 - La RSE chez Cameleon Group

“ CAMELEON GROUP MEMBRE DE du SNPLV (Syndicat National de la PLV) depuis 2006.

POPAL France est membre du Réseau International Shop! qui regroupe 17 bureaux dans le monde. POPAL France rassemble les acteurs du Marketing Point de Vente (MPV) : enseignes, marques, distributeurs et créatifs/producteurs, autour des métiers/services : PLV, merchandising, digital, agencement, architecture commerciale...

Objectifs :

- Protection des droits affiliés
- Valorisation du métier
- Représentation



NOUVELLE CATÉGORIE RÉCOMPENSÉE POPAL EN 2021 :

RSE & ÉCO-CONCEPTION

- ST MICHEL BISCUITS
Display Woody



13 OR

- LIXIR Display sol 2006
- MARIE BRIZARD Matériel standard 2009
- LIXIR Box carton 2010
- LIXIR Display sol 2011
- LIXIR Monkey Shoulder 2011
- DOREL Display sol 2011
- LIXIR / DANONE / ORANGINA 2011
- MHD Digital Média 2012
- MDH Cave Champagne 2012
- BACARDI Display sol 2013
- ST MICHEL BISCUITS Display Woody 2021



8 ARGENT

- MHD Animation 2010
- LIXIR Display sol 2010
- ROYER SPORTS Display Converse 2012
- MHD Digital Média 2013
- RICARD Display sol 2013
- MHD Meuble permanent RTM 2014
- MHD Matériel standard 2016
- ADIDAS Digital Média 2018



4 BRONZE

- SENNHEISER Electronique 2014
- DOREL Bébé Confort 2014
- BACARDI Display sol 2012
- ST MICHEL BISCUITS Display Woody 2021
Catégorie Eco-conception et RSE



1 INTERNATIONAL AWARD

- LIXIR 2011

2 - Qui sommes nous ?

2.5 - La RSE chez Cameleon Group

“ CAMELEON GROUP ENGAGÉ EN 2020 DANS LA CERTIFICATION ECO POPAI 1^{ER} standard d'éco-conception pour le secteur du Marketing Point de Vente

Certification ÉCO POPAI

Le standard certifie la démarche globale d'éco-conception d'une entreprise de PLV, à savoir sa démarche d'amélioration continue visant la réduction de l'impact environnemental de ses produits.

Notre démarche

- Pré-audit validé en juin 2020
- Formation éco-conception en septembre 2020
- Certifié en juin 2020
- Audit intermédiaire validé en septembre 2022
- **Audit de surveillance en 2023**



En 2022
Cameleon Group
fait partie des
9 sociétés françaises
certifiées parmi les 60
adhérents POPAI.

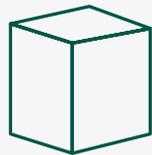


RECHERCHE & INNOVATION

” Les 10 critères de l'éco-conception



Optimiser les flux entrants et préférer une fabrication française



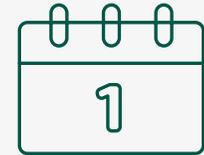
Optimiser la matière



Privilégier les matières recyclées et les matières issues des filières



Privilégier les matières recyclables



Adapter le matériel à la durée de vie du produit



Optimiser les emballages



Optimiser la logistique client



Minimiser la consommation d'énergie en point de vente



Anticiper la fin de vie



Tenir compte des conditions de travail

2 - Qui sommes nous ?

2.5 - La RSE chez Cameleon Group

“ CAMELEON GROUP adhère au réseau FRENCH FAB

La French Fab incarne les entreprises acteurs économiques, institutions et sites industriels situés en France puis se reconnaissent dans la volonté de développer l'industrie française.

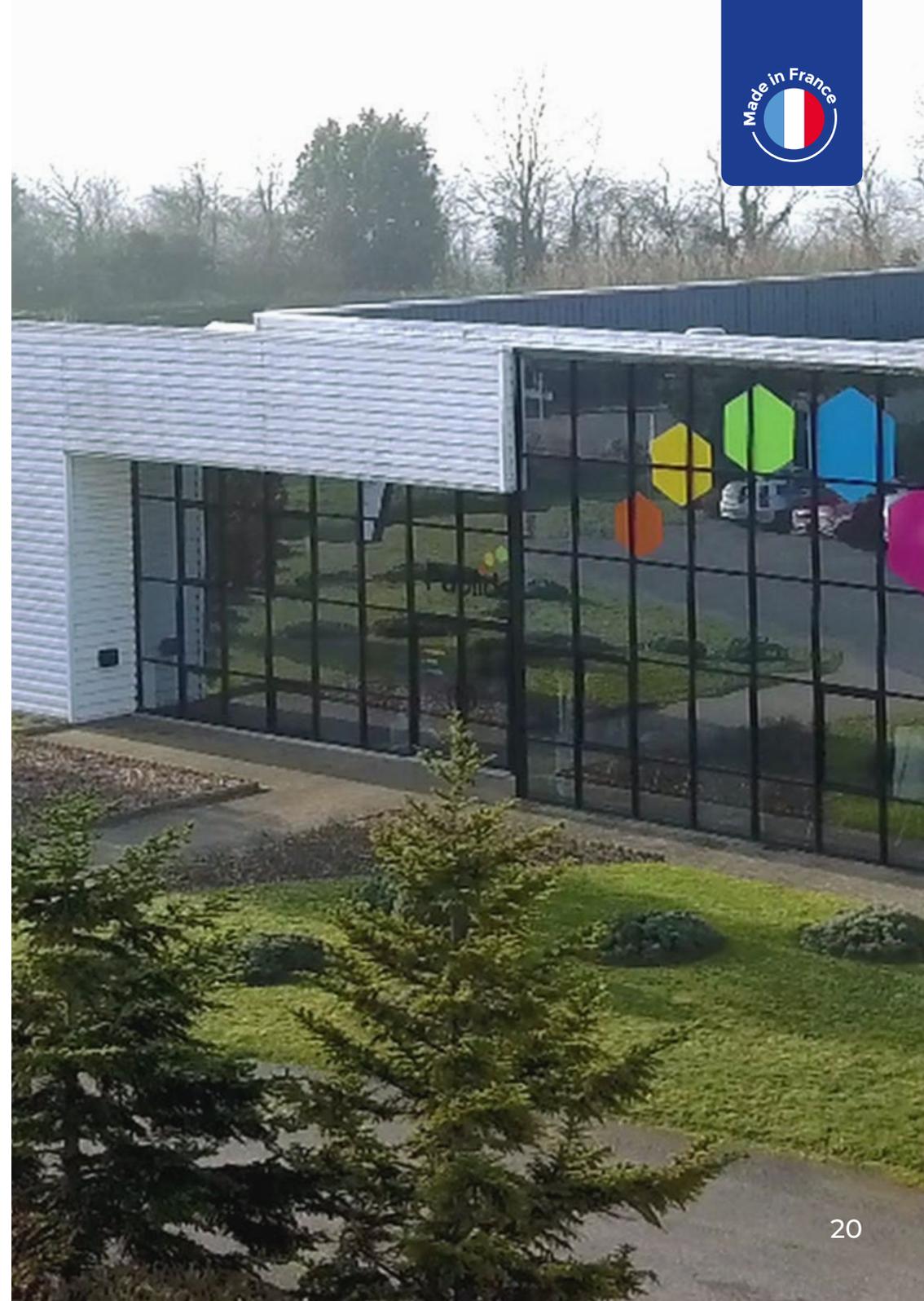
La French Fab est l'étendard de l'industrie française en mouvement !



Initié en 2017 par
le Ministère de
l'Economie, des
Finances et de la
Relance

Production
made in France
depuis 2015

- 40%
d'émission
de CO²*



2 - Qui sommes nous ?

2.5 - La RSE chez Cameleon Group

” CAMELEON GROUP MESURE EN 2020 SON IMPACT ENVIRONNEMENTAL sur 2 gammes standards plastiques : POP DISPLAY et POP RACK

Audit réalisé par Bureau Veritas et son logiciel d'analyse du cycle de vie (ACV) et d'éco-conception.

Il s'agit de l'outil le plus abouti en matière d'évaluation globale et multi-critères des impacts environnementaux.

Plastique
Recyclé recyclable 

- 26%

**d'émission
de CO²***

pop
display

[Génération 2]



pop
rack

[Génération 2]



* Entre la génération 1 et la génération 2. Etude réalisée par Bureau Veritas.

2 - Qui sommes nous ?

2.5 - La RSE chez Cameleon Group



CAMELEON GROUP DOUBLEMENT CERTIFIÉ PEFC™ ET FSC® depuis 2019.

La garantie d'une gestion durable et responsable des forêts

100% de nos projets sont fabriqués avec du carton et du bois issus de forêts gérées durablement.

Certification PEFC™ (Programme for the Endorsement of Forest Certification)

La certification PEFC™ vous garantit que le papier que vous utilisez est produit à partir de fibres issues exclusivement de forêts gérées durablement, dans le respect des ressources forestières et du bien-être économique et social des populations avoisinantes.

Certification FSC® (Forest Stewardship Council)

Le Forest Stewardship Council® (FSC®) est une organisation internationale à but non lucratif dédiée à la gestion responsable des forêts à travers le monde. FSC® définit des normes basées sur des principes convenus pour une gestion responsable des forêts, en accord avec les parties prenantes environnementales, sociales et économiques.



Audit de surveillance : premier trimestre 2023

2 - Qui sommes nous ?

2.5 - La RSE chez Cameleon Group



Notre partenaire en impression est certifié depuis 1998 et renouvelle son label IMPRIM'Vert en 2022.

Labellisation renouvelée de notre partenaire impression. La marque Imprim'Vert® a pour objectif de favoriser la mise en place par les entreprises exerçant des activités d'impression, d'actions concrètes conduisant à une diminution des impacts de l'activité sur l'environnement.

- Réduction de la consommation d'eau par le transfert technologique de l'impression sérigraphie vers l'impression numérique UV LED.
- Réduction de la consommation énergétique par des investissements de renouvellement du parc machine impression numérique en séchage UV LED au lieu de UV conventionnel (consommation divisée par 8).
- Réduction de la consommation énergétique par le relamping des ateliers ; changement des éclairages fluo et halogène par éclairage LED.
- Tri des déchets avec une benne de revalorisation des chutes de cartons et papiers.
- Recyclage des solvants de nettoyage (sérigraphie) par une société spécialisée.
- Recyclage des chiffons de nettoyages par une société spécialisée.
- La sensibilisation du personnel.



2 - Qui sommes nous ?

2.5 - La RSE chez Cameleon Group

” Notre partenaire en impression est certifié GREENGUARD.



CERTIFICATE OF COMPLIANCE



AGFA NV
Anuvia 1551 print

140598-420
Certificate Number

10/24/2019 - 10/24/2022
Certificate Period

Certified
Status

UL 2818 - 2013 Gold Standard for Chemical Emissions for Building Materials, Finishes and Furnishings

Wall finishes are determined compliant in accordance with California Department of Public Health (CDPH) Standard Method V1.2-2017 using a Classroom Environment with an air change of 0.82 hr⁻¹ and a loading of 04,60 m³, and Wall finishes are determined compliant in accordance with California Department of Public Health (CDPH) Standard Method V1.2-2017 using an Office Environment with an air change of 0.68 hr⁻¹ and a loading of 33,40 m³.

Product tested in accordance with UL 2811 test method to show compliance to emission limits on UL 2818, Section 7.1 and 7.2.



UL investigated representative samples of the identified Product(s) to the identified Standard(s) or other requirements in accordance with the agreements and any applicable program service terms in place between UL and the Certificate Holder (collectively "Agreement"). The Certificate Holder is authorized to use the UL Mark for the identified Product(s) manufactured at the production site(s) covered by the UL Test Report, in accordance with the terms of the Agreement. This Certificate is valid for the identified dates unless there is non-compliance with the Agreement.

3 | L'engagement au Global Compact

3.1 - L'engagement Cameleon Group au Global Compact	P 26
3.2 - Les 10 principes du Global Compact	P 27
3.3 - Engagement Cameleon Group sur les ODD	P 28



3 - L'engagement au Global Compact

3.1 - L'engagement Cameleon Group au Global Compact

” CAMELEON GROUP est membre du Global Compact depuis 2019.

Depuis 2019, CAMELEON GROUP est engagé auprès de l'initiative de responsabilité sociétale du Global Compact des Nations Unies et de ses 10 principes autour des droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL



3 - L'engagement au Global Compact

3.2 - Les 10 principes du Global Compact



Droits de l'Homme

- 1 - Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme
- 2 - Veiller à ne pas se rendre complices de violation des Droits de l'Homme



Normes internationales du travail

- 3 - Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation obligatoire
- 4 - Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
- 5 - Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
- 6 - Contribuer à l'élimination de toutes discriminations en matière d'emploi



Environnement

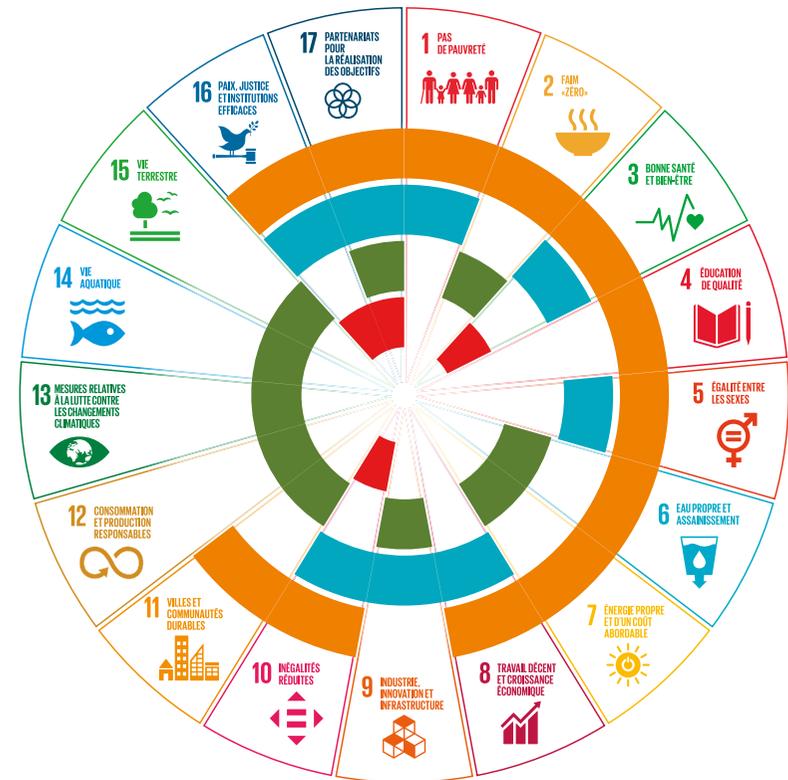
- 7 - Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement
- 8 - Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- 9 - Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement



Lutte contre la corruption

- 10 - Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots de vin

Des 10 principes du Global Compact aux 17 objectifs de Développement Durable des Nations Unies



Virginie BERLUTEAU
Directrice générale



Isabelle MERCIER
Cheffe de projet



Julie LEFRANCOIS
Graphiste

3 - L'engagement au Global Compact

3.3 - Engagement Cameleon Group sur les ODD



Droits de l'Homme

- 1 - Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme
- 2 - Veiller à ne pas se rendre complices de violation des Droits de l'Homme



Normes internationales du travail

- 3 - Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation obligatoire
- 4 - Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
- 5 - Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
- 6 - Contribuer à l'élimination de toutes discriminations en matière d'emploi



Environnement

- 7 - Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement
- 8 - Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- 9 - Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement



Lutte contre la corruption

- 10 - Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots de vin



4 | Mise en oeuvre

4.1 - Droits de l'Homme	P 30
4.2 - Normes internationales du travail	P 40
4.3 - Environnement	P 43
4.4 - Lutte contre la corruption	P 47



4 - Mise en oeuvre

4.1 - Droits de l'Homme

” POLITIQUE RH ET DROITS DE L'HOMME

Chez Cameleon Group, l'intégration, l'évolution et l'épanouissement de nos salariés mais aussi de nos partenaires sont au cœur de nos préoccupations et de notre stratégie globale.

De celles-ci dépendent une croissance saine et la prospérité de notre entreprise.

C'est pourquoi chaque jour nous redoublons de vigilance pour défendre des droits fondamentaux et nous assurer que l'ensemble de nos salariés et de nos partenaires les respectent et/ou puissent en bénéficier.

Voici nos 6 devoirs du quotidien



1 | Respecter les droits humains et les réglementations

Cameleon Group s'engage à travers sa politique de ressources humaines, à imposer et à maintenir le respect total de toutes les réglementations en vigueur dans tous les lieux de son implantation.

Ce devoir de vigilance concerne notamment le respect sans condition :

- Du code du travail et des différentes conventions
- De la déclaration universelle des droits de l'homme
- De la déclaration de l'Organisation Internationale du Travail

Le respect de cette dernière induit notre plein engagement à garantir :

- L'exclusion de toute forme de travail forcé ou obligatoire
- L'exclusion de toute forme de discrimination
- La liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective
- L'abolition effective du travail des enfants

2 | Veiller au bien-être de nos salariés

Chez Cameleon Group, veiller sur la santé et la sécurité de nos employés est une priorité.

Pour s'en assurer, Cameleon group a mis en place un CSE (Comité Social et Economique) composé de représentants du personnel et de la Direction.

Ce comité est en charge d'analyser les risques potentiels dans l'entreprise et de mettre tout en œuvre pour appliquer les mesures qui s'avéreront nécessaires.

En complément de cette cellule préventive, Cameleon group a pris de nombreuses dispositions pour garantir la sécurité de ses salariés comme :

- La remise d'un livret d'accueil aux salariés pour les informer sur les consignes de sécurité
- L'entretien des équipements de sécurité incendie par des intervenants extérieurs
- Des formations à l'intervention et à l'évacuation en cas d'incendie
- L'équipement de son site en 2015 de défibrillateurs automatiques
- La mise à disposition d'Équipements de Protection Individuels sur les postes de travail à risques
- La formation de secouristes du travail sur tous les sites

4 - Mise en oeuvre

4.1 - Droits de l'Homme



3 | Garantir de bonnes conditions de travail

Cameleon Group porte une attention permanente à la qualité du climat social dans l'entreprise et aux conditions de travail qui encadrent la vie professionnelle de ses salariés.

En totale conformité avec la législation en vigueur en terme de temps de travail, de salaire minimum, de paiement des heures supplémentaires, Cameleon Group privilégie autant que possible le travail en journée.

Toujours avec cette volonté de rendre plus confortable les conditions de ses salariés, Cameleon Group donne accès, à chacun d'eux, à une mutuelle et des titres de restauration.

4 | Combattre les discriminations

Cameleon Group refuse et combat fermement la discrimination sous toutes ses formes : origine ethnique, sexe, handicap, âge, croyances religieuses, appartenance à une minorité, à une organisation politique ou syndicale, orientation sexuelle...

Chez Cameleon Group, nous défendons avant tout la diversité et le principe d'égalité entre tous nos salariés. Et de ce fait, nous garantissons donc les mêmes chances à chacun d'eux pour trouver leur place, évoluer et s'épanouir professionnellement.

5 | Abolir le travail des enfants

Cameleon Group s'oppose sans condition au travail des enfants, et s'engage à dénoncer toute violation qu'il pourrait constater dans le périmètre de ses activités.

En tant que citoyen du monde, il est évidemment de notre devoir de protéger du mieux possible les intérêts d'une cible vulnérable.

6 | Faire grandir nos salariés

La politique emploi Cameleon Group favorise avant tout l'évolution professionnelle de ses salariés. En cas de besoin, nous privilégions toujours l'évolution interne plutôt que le recrutement extérieur. Force est de constater d'ailleurs qu'une grande majorité de nos responsables d'équipes est issue de promotion ou passerelle interne.

Pour permettre ce type de recrutement et amener nos salariés à développer de nouvelles compétences, nous leur donnons accès à de nombreuses formations bien au-dessus du minimum légal.

à Saint-Herblain, le 02/06/2022
Virginie BERLUTEAU, Directrice Générale

4 - Mise en oeuvre

4.1 - Droits de l'Homme



CODE DE CONDUITE FOURNISSEURS

Chez CAMELEONGROUP, le respect des réglementations et d'une éthique professionnelle stricte est au cœur de nos préoccupations et de notre stratégie globale.

De cette responsabilité sociétale dépend une croissance saine et la prospérité de notre entreprise.

C'est pourquoi chaque jour nous redoublons de vigilance pour défendre des droits fondamentaux et nous assurer que l'ensemble de nos fournisseurs y adhèrent également et les respectent.

Voici les

6 points clés

sur lesquels nous devons tous nous engager et nous montrer exemplaires :

1 | Respecter les droits humains et les réglementations

Chaque fournisseur de Cameleon Group est tenu d'imposer et de maintenir le respect total de toutes les réglementations en vigueur dans tous ses lieux de production et dans toutes ses implantations.

Ce devoir de vigilance concerne notamment le respect sans condition :

- Du code du travail et des différentes conventions
- De la déclaration universelle des droits de l'homme
- De la déclaration de l'Organisation Internationale du Travail

Le respect de cette dernière induit notre plein engagement à garantir :

- L'exclusion de toute forme de travail forcé ou obligatoire
- L'exclusion de toute forme de discrimination
- La liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective
- L'abolition effective du travail des enfants

2 | Veiller au bien-être des salariés

Chaque fournisseur de Cameleon Group est tenu de veiller sur la santé et la sécurité de ses employés.

Nous attendons donc que chacun de nos partenaires respectent formellement les législations sanitaires et sécuritaires dans le cadre de leurs activités sur leurs lieux d'implantation.

A titre d'exemple, nous incitons chacun de nos fournisseurs à équiper ses sites de défibrillateurs automatiques, si tel n'est pas encore le cas.

4 - Mise en oeuvre

4.1 - Droits de l'Homme



3 | Garantir de bonnes conditions de travail

Chaque fournisseur de Cameleon Group est tenu de porter une attention permanente à la qualité du climat social dans son entreprise et aux conditions de travail qui encadrent la vie professionnelle de ses salariés.

Chaque fournisseur de Cameleon Group est tenu également d'être en conformité avec la législation en vigueur en termes de temps de travail, de salaire minimum et de paiement des heures supplémentaires.

4 | Combattre les discriminations

Chaque fournisseur de Cameleon Group s'engage à combattre la discrimination sous toutes ses formes : origine ethnique, sexe, handicap, âge, croyances religieuses, appartenance à une minorité, à une organisation politique ou syndicale, orientation sexuelle...

5 | Abolir le travail des enfants

Chaque fournisseur de Cameleon Group doit s'opposer sans condition au travail des enfants, et s'engager à dénoncer toute violation qu'il pourrait constater dans le périmètre de ses activités.

En tant que citoyen du monde, il est de votre devoir de protéger du mieux possible les intérêts d'une cible vulnérable.

6 | Protéger notre environnement

Chaque fournisseur de Cameleon Group doit prendre pleine conscience de sa responsabilité environnementale et de son rôle dans la préservation de notre planète.

Ainsi nous conseillons fortement à chaque fournisseur de Cameleon Group d'entreprendre une démarche d'amélioration continue (ISO 14001 ou autre) et de mesurer son impact environnemental afin d'identifier les points éventuels d'optimisation (consommation énergétique, logistique, gestion des déchets...)

4 - Mise en oeuvre

4.1 - Droits de l'Homme



” CHARTE ETHIQUE

En tant que fondatrice et dirigeante de Cameleon Group, les valeurs éthiques comme l'intégrité et l'honnêteté me tiennent profondément à cœur. Celles-ci sont les fondements de notre stratégie globale et contribuent logiquement au succès durable de l'entreprise.

Dans un contexte global de plus en plus complexe, il nous paraît donc essentiel de nous doter d'une charte Éthique adaptée à notre écosystème. Véritable cadre de référence, il définit les règles de conduite, individuelles et collectives, qui doivent guider nos actes et inspirer nos choix pour faire vivre nos valeurs et engagements au quotidien.

Cette charte est également porteuse d'une ambition d'amélioration continue pour aller toujours plus loin dans le respect de nos principes partout dans le monde.

Quelle que soit notre position dans l'entreprise, nous sommes tous des ambassadeurs de Cameleon Group. Il revient donc à chacun d'entre nous, le devoir de respecter les règles de cette Charte Éthique et la responsabilité de conforter l'intégrité et la bonne réputation de notre entreprise.

Voici les

11 engagements éthiques

sur lesquels nous devons tous, nous montrer exemplaires :

1 | Promouvoir l'équité et favoriser la diversité

Définition : La diversité au travail désigne la variété de profils humains qui peuvent exister au sein d'une entreprise : jeunes employés, seniors, travailleurs handicapés... Ces différentes personnes doivent apprendre à travailler et évoluer ensemble au sein de l'entreprise. L'équité consiste à comparer la situation de chaque salarié (salaire, avantages, charge de travail...) avec celle des autres salariés au sein de l'entreprise ou en dehors de celle-ci. Cette comparaison peut conduire à un constat de non-équité qui va pousser le salarié et l'entreprise à agir pour rétablir l'équilibre.

Comment les encourager ?

- En considérant la diversité comme une richesse pour l'entreprise.
- En favorisant les initiatives qui permettent de développer la diversité des équipes dans toutes les composantes : égalité hommes/femmes, mixité des origines ethniques et sociales, place accordée aux jeunes et aux seniors, intégration des personnes handicapées.



Cameleon Group est signataire de la charte de la diversité depuis Mars 2020 et lutte contre toute forme de discrimination.



Après plusieurs années d'engagements et d'initiatives en matière d'égalité professionnelle, Cameleon group obtient au 31/12/2021 la note de 97/100 sur l'index « parité Hommes / Femmes », index créé par le ministère du travail pour les entreprises de + 50 salariés.

Ce score se base sur quatre critères d'évaluation :

- * L'écart de rémunération : 34/40
- * Les écarts d'augmentations individuelles : 35/35
- * Le % de salariés augmentés au retour d'un congé maternité : 15/15
- * Le nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations : 10/10

4 - Mise en oeuvre

4.1 - Droits de l'Homme



2 | Lutter contre la discrimination et le harcèlement

Définition : La discrimination dans le cadre du travail consiste à défavoriser un salarié, un stagiaire ou un candidat à l'embauche, en raison de certains critères non objectifs. Bien évidemment, cette pratique est interdite. Le harcèlement (moral ou sexuel) se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence peut aussi se retrouver au sein de l'entreprise.

Comment lutter ?

- En assurant à tous nos collaborateurs une égalité de traitement et de chances.
- En garantissant aucune distinction entre les personnes en fonction de leur(s) : origine sociale ou ethnique, sexe, âge, situation de famille, orientation sexuelle, caractéristiques génétiques, nationalité, patronyme, opinions politiques, activités syndicales, convictions religieuses, apparence physique, santé, handicap ou état de grossesse.
- En mettant en œuvre une politique de rémunération équitable et transparente, grâce au plan de développement des compétences rédigé par les managers et le responsable des ressources humaines.
- En favorisant l'évolution professionnelle de nos collaborateurs à partir d'entretiens individuels et annuels qui s'appuient, pour les managers, sur un guide harmonisé pour tous les services de l'entreprise.
- En veillant à ce que les offres d'emploi soient diffusées en interne afin de faciliter l'évolution professionnelle et les carrières passerelle (mobilité entre 2 services de l'entreprise)

Quel comportement adopter ?

Si un collaborateur Cameleon Group est témoin d'actes qui lui semblent entrer en violation avec la présente Charte Ethique, il est tenu de mettre en application la procédure de signalement interne en annexe de cette charte éthique et accessible sur le portail intranet My Cameleon (<https://portal.cameleongroup.com>), dans la rubrique RH.

Ce signalement permettra au collaborateur de dénoncer sans crainte sa situation personnelle ou professionnelle. Cameleon Group s'engage à conserver la confidentialité de chaque signalement.

Les membres du Comité Ethique de Cameleon Group (la Direction Générale, le responsable des ressources humaines et le responsable administratif et financier) seront automatiquement informés et pourront prendre les mesures nécessaires. En cas de non-réponse sous 48H, il est possible de solliciter les membres du Comité Ethique en direct, par mail ou téléphone.

3 | Eviter les conflits d'intérêts

Définition : Une situation de conflits d'intérêts intervient quand on doit faire face à plusieurs liens d'intérêts qui s'opposent et dont au moins l'un d'eux pourrait nuire à ceux de l'entreprise. Chaque salarié de Cameleon Group est donc tenu de signaler tout conflit d'intérêt et ainsi permettre à la direction de prendre les bonnes décisions.

Comment les éviter ?

- En refusant toute prise d'intérêt chez un concurrent, un client ou un fournisseur
- En n'exerçant aucune activité professionnelle en dehors de Cameleon Group sans autorisation préalable de la direction (notamment en cas de travail à plein temps)

Nous devons nous assurer que nos activités et intérêts personnels, directs ou indirects, n'entrent pas en conflit avec ceux de Cameleon Group. Nous devons pouvoir prendre chaque décision de façon objective, dans le meilleur intérêt de l'entreprise.

Tout conflit d'intérêts potentiel doit être impérativement signalé.

Quelques exemples de situations de conflits d'intérêts potentiels :

- Un travail ou un emploi à l'extérieur de Cameleon Group pouvant affecter nos performances ou notre jugement dans l'exercice de nos fonctions au sein du Groupe.
- Une relation d'affaires nouée à titre personnel avec un fournisseur, un client ou un concurrent de Cameleon Group.
- Le fait d'avoir à gérer, au nom de Cameleon Group, des relations commerciales avec des personnes proches (parents, amis...) ou avec une société contrôlée par des proches.

En conclusion...

Nous devons donc faire preuve de discernement afin d'éviter toute situation pouvant présenter un conflit d'intérêts ou être perçue comme telle. En cas de doute sur une possible situation de conflit d'intérêts, nous devons en faire part à notre supérieur hiérarchique et/ou responsable des Ressources Humaines, qui sont nos référents Ethique, pour connaître l'attitude à adopter.

4 - Mise en oeuvre

4.1 - Droits de l'Homme



4 | Lutter contre la corruption

Définition : La corruption consiste à proposer, sans droit, à tout moment, directement ou indirectement (par l'intermédiaire d'un agent, d'un consultant, d'un sous-traitant ou tout autre personne agissant en son nom), à une personne du secteur public ou privé, des offres, des promesses, des dons, des présents ou même des avantages quelconques, pour elle-même ou pour autrui, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte de sa fonction.

Comment lutter ?

Cameleon Group vise à réguler les émissions et réceptions de cadeaux, invitations, avantages qui seraient proposés aux collaborateurs, clients, partenaires.

Cadeau : objet matériel offert par une personne à une autre.

Invitation : déplacement, repas, billet ou entrée pour un événement.

Avantage : action fournie par une personne et qui bénéficie à une autre.

Procédure d'approbation

Trois niveaux d'approbation sont créés pour aider les collaborateurs à adopter un comportement juste par rapport aux cadeaux, invitations et avantages.

La transaction peut être validée individuellement :

L'avantage est d'une valeur inférieure à 50€ ET ne se produit pas plus d'une fois par an ET correspond à une pratique tolérée dans le milieu des affaires.

L'avantage est un article promotionnel d'une valeur inférieure à 50€.

L'avantage est une invitation à un repas ou un autre événement occasionnel dont la valeur par personne ne dépasse pas 50€.

La transaction doit passer par un processus d'approbation par la création d'un ticket sur le portail Intranet My Cameleon (motif « alerte corruption ») :

L'avantage est d'une valeur comprise entre 50€ et 150€ ET ne se produit pas plus d'une fois par an ET correspond à une pratique répandue dans le milieu.

L'avantage est un article promotionnel d'une valeur entre 50€ et 150€.

L'avantage est une invitation à un repas ou un autre événement occasionnel dont la valeur par personne est comprise entre 50€ et 150€.

La transaction ne doit en aucun cas être mise en oeuvre :

L'avantage dépasse les montants fixés ou est récurrent.

L'avantage est liquide ou facilement rendu liquide (espèces, numéraire, cryptomonnaies, titres restaurant ou autre avantage facilement liquide).

L'avantage porte sur un bien ou un service illicite ou illégal.

L'avantage crée pour l'une des parties au moins présente un conflit d'intérêt ou une situation propice à la suspicion de corruption.

4 | Lutter contre la corruption

Suite

Quel comportement adopter ?

Si un collaborateur Cameleon Group est témoin d'actes qui lui semblent entrer en violation avec la présente Charte Ethique, il est tenu de mettre en application la **procédure de signalement interne en annexe de cette charte éthique** et accessible sur le portail intranet My Cameleon (<https://portal.cameleongroup.com>), dans la rubrique RH.

Ce signalement permettra au collaborateur de dénoncer sans crainte sa situation personnelle ou professionnelle. Cameleon Group s'engage à conserver la confidentialité de chaque signalement.

Les membres du Comité Ethique de Cameleon Group (la Direction Générale, le responsable des ressources humaines et le responsable administratif et financier) seront automatiquement informés et pourront prendre les mesures nécessaires. En cas de non-réponse sous 48H, il est possible de solliciter les membres du Comité Ethique en direct, par mail ou téléphone.



Depuis 2019, Cameleon Group est engagé auprès de l'initiative de responsabilité sociétale du Global Compact, pacte mondial des Nations Unies et de ses 10 principes autour des droits de l'Homme, des normes de travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

5 | Lutter contre les pratiques anti-concurrentielles

Définition : Une pratique anti-concurrentielle est un comportement émanant d'une entreprise, d'un groupe d'entreprises ou d'un commerçant, et qui fausse, entrave ou annihile la concurrence entre entreprises ou entre commerçants.

Comment lutter ?

En interdisant les ententes expresses ou tacites, les conventions, les actions concertées et les coalitions, notamment quand elles tendent à :

- Limiter l'accès au marché ou le libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises
- Faire obstacle à la fixation des prix par le libre jeu du marché, en favorisant artificiellement leur hausse ou leur baisse
- Limiter ou contrôler la production, les investissements ou le progrès technique
- Répartir les marchés ou les sources d'approvisionnement

4 - Mise en oeuvre

4.1 - Droits de l'Homme



6 | Lutter contre la fraude, le blanchiment d'argent

Définition : La fraude est un acte de tromperie délibérée dans le but d'obtenir un bénéfice illégitime ou pour se soustraire à une obligation légale. Le blanchiment d'argent est un délit qui consiste à dissimuler ou à convertir les fonds provenant d'activités légales.

Comment lutter ?

- En interdisant et en sanctionnant toute tentative de fraude au sein de Cameleon Group selon les règles internes de Cameleon Group et selon la loi du pays.
- En redoublant de vigilance et en adoptant toutes les mesures nécessaires lors de transactions commerciales pour éviter les éventuelles pratiques de blanchiment ou de financement du terrorisme
- En s'acquittant de l'ensemble des impôts, taxes et charges dues dans notre pays. Nous refusons toute opération suspectée de relever du blanchiment d'argent et nous nous engageons à alerter les autorités compétentes si le cas se présente.
- En veillant à ce que les déclarations comptables et fiscales que nous transmettons aux autorités soient exhaustives et reflètent la réalité de notre société. Notre dispositif de contrôle interne veille à la qualité et la fiabilité des informations communiquées.
- En participant activement à la lutte contre le blanchiment d'argent qui consiste à recycler des fonds provenant d'activités illégales par le biais de transactions commerciales. Nous refusons en particulier tout paiement ou encaissement en espèces.

7 | Respecter les droits de propriété intellectuelle

Définition : La propriété intellectuelle est le domaine comportant l'ensemble des droits exclusifs accordés sur des créations intellectuelles, artistiques et industrielles.

Quels engagements ?

Cameleon Group s'engage en toutes circonstances :

- À respecter le droit de la propriété intellectuelle et industrielle de tous ses collaborateurs.
- À respecter plus spécifiquement cet engagement avec un client dans le cadre de ses négociations.

Chaque salarié doit s'engager en toutes circonstances et ce même après un départ éventuel de Cameleon Group :

- À respecter le droit de la propriété intellectuelle et industrielle de l'entreprise.
- À ne communiquer aucune information confidentielle par voie orale, écrite ou électronique.



Cameleon Group a nommé un DPO (Délégué à la Protection des Données) auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) pour suivre et mettre à jour l'ensemble des recommandations/impératifs législatifs vis à vis du règlement général sur la protection des données.

8 | Respecter la confidentialité des données

Définition : La confidentialité a été définie par l'Organisation internationale de normalisation comme « le fait de s'assurer que l'information n'est accessible qu'à ceux dont l'accès est autorisé », et est une des pierres angulaires de la sécurité de l'information.

Quels engagements ? Cameleon Group s'engage en toutes circonstances :

- À respecter les lois et réglementations nationales qui régissent la collecte et l'utilisation de données personnelles afin de garantir le respect de la vie privée.
- À informer les personnes concernées de la finalité de cette collecte et de la possibilité qu'elles ont d'accéder aux informations recueillies et de les modifier.

Chaque salarié doit s'engager en toutes circonstances et ce même après un départ éventuel de Cameleon Group :

- À garantir la confidentialité des données non publiques de Cameleon Group. Sont considérées comme « non publiques » les informations confidentielles ou sensibles concernant des renseignements techniques sur nos produits ou services, des développements informatiques, des listes de fournisseurs ou de clients, des prix d'achat ou de vente, la politique marketing, des données financières, des projets stratégiques, autres...
- À ne pas divulguer des informations personnelles ou sensibles, même dans le cadre de ses fonctions. Le collaborateur doit faire signer un accord de confidentialité à toute personne étrangère à Cameleon Group, et avec qui il est amené à échanger des informations non publiques, notamment les consultants ou free-lance.

4 - Mise en oeuvre

4.1 - Droits de l'Homme



9 | Garantir la **sécurité** des systèmes d'information

Définition : La sécurité des systèmes d'information (SSI) ou plus simplement sécurité informatique, est l'ensemble des moyens techniques, organisationnels, juridiques et humains nécessaires à la mise en place de moyens visant à empêcher l'utilisation non autorisée, le mauvais usage, la modification ou le détournement du système d'information.

Quels engagements ?

Cameleon Group s'engage en toutes circonstances :

- À mettre en œuvre une gestion responsable de l'information
- À protéger les données de l'entreprise, patrimoine de l'entreprise

Chaque salarié doit s'engager en toutes circonstances et ce même après un départ éventuel de Cameleon Group :

- À respecter la sécurité de l'information, décrite dans le PSSI (Politique de Sécurité des Systèmes d'Information).
- À suivre les pratiques de Cameleon Group, décrites dans la Charte Informatique

Quel comportement adopter ?

Si un collaborateur Cameleon Group est témoin d'actes qui lui semblent entrer en violation avec la présente Charte Ethique, il est tenu de mettre en application la **procédure de signalement interne en annexe de cette charte éthique** et accessible sur le portail intranet My Cameleon (<https://portal.cameleongroup.com>), dans la rubrique RH.

Ce signalement permettra au collaborateur de dénoncer sans crainte sa situation personnelle ou professionnelle. Cameleon Group s'engage à conserver la confidentialité de chaque signalement.

Les membres du Comité Ethique de Cameleon Group (la Direction Générale, le responsable des ressources humaines et le responsable administratif et financier) seront automatiquement informés et pourront prendre les mesures nécessaires. En cas de non-réponse sous 48H, il est possible de solliciter les membres du Comité Ethique en direct, par mail ou téléphone.

10 | Lutter contre le **travail des enfants**

Définition : Le terme « travail des enfants » est souvent défini comme un travail qui prive les enfants de leur enfance, de leur potentiel et de leur dignité, et qui nuit à leur développement physique et mental.

Quels engagements ?

Cameleon Group refuse les formes de travail et conditions d'emploi illégales. Cela se traduit notamment par le respect des trois principes fondamentaux suivants :

- Prohiber tout travail forcé ou obligatoire ainsi que tout travail dissimulé (non déclaré).
- Interdire le travail des enfants. Quel que soit le pays, et même si la limite légale est fixée à un âge inférieur, nous n'embauchons pas de collaborateur de moins de 16 ans.
- Respecter la réglementation locale et ne pas confier à des jeunes de moins de 18 ans des travaux susceptibles de compromettre leur santé ou leur sécurité.

Cameleon Group vise à garantir à chaque collaborateur un environnement de travail sûr et sain. Chacun de nous doit intégrer cette dimension « santé et sécurité » dans son comportement en respectant les consignes et en alertant sur tout risque éventuel qu'il aurait repéré :

- S'engager à maintenir un milieu de travail dans lequel la sécurité et la dignité des personnes sont respectées.
- Privilégier une approche préventive des accidents et des risques pour la santé, avec une implication forte des managers à chaque niveau hiérarchique.

11 | Responsabilité étendue aux **fournisseurs**

Définition : Les relations humaines sont le cœur de l'entreprise, de l'innovation, de la performance collective, de l'engagement, de la cohésion, de la diversité et de l'inclusion, de la RSE, de la Qualité de Vie au Travail et de la marque employeur.

Quels engagements ?

Cameleon Group s'engage en toutes circonstances :

- À travailler avec des fournisseurs qui respectent nos engagements éthiques. Ces engagements sont détaillés dans la politique des achats responsables de Cameleon Group qui s'applique à tous les fournisseurs, sans exception.
- À vérifier, auprès de nos fournisseurs, le respect de nos engagements éthiques. Si nous détectons une non-conformité, nous réagissons immédiatement pour corriger la situation.

Chaque fournisseur doit s'engager en toutes circonstances :

- À respecter les principes du Pacte Mondial de l'ONU et de la déclaration universelle des Droits de l'Homme.
- À accepter et se soumettre aux contrôles réalisés par Cameleon Group, pour assurer le respect des règles de notre politique des achats responsables. Ces contrôles peuvent prendre la forme de requêtes documentaires, mais aussi d'évaluations et d'audits sur site réalisés par Cameleon Group ou par un cabinet spécialisé mandaté.
- À mettre en œuvre un plan d'actions correctives, en cas de non-conformité. Le suivi du plan d'actions sera assuré par Cameleon Group.



Depuis 2019, Cameleon Group est engagé auprès de l'initiative de responsabilité sociétale du Global Compact, pacte mondial des Nations Unies et de ses 10 principes autour des droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

4 - Mise en oeuvre

4.1 - Droits de l'Homme

” CAMELEON GROUP ET LES DROITS DE L'HOMME. NOS ENGAGEMENTS ET NOS ACTIONS CONCERNANT :

1 - La protection des données

- Mise en place d'un RGPD au sein de Cameleon
- Présence et veille d'un DPO 2 fois par mois
- Encadrement des sous-traitants des données personnelles
- Intégration d'une clause sur la protection des données dans le contrat de référencement Fournisseurs (article 12)

2 - La diversité et l'égalité des chances

- Signataire de la charte de la diversité
- Lutte contre toutes les discriminations à l'embauche et au quotidien dans l'entreprise
- Respect de la liberté d'association et reconnaissance du droit de négociation collective

3 - L'égalité entre les sexes

- Veille à la parité femme – homme dans l'entreprise depuis 10 ans
- Obtention en 2022 d'une note de parité de **97/100** (+17pts vs 2019)

4 - La lutte contre le harcèlement

- Mise en place en mars 2020 d'une procédure de lutte contre le harcèlement sexuel par notre référent CSE
- Affichage et mise à disposition de procédure à l'accueil de nos locaux

5 - La production

- Rapatriement depuis 2015 de la majorité de notre production en zone Europe
- 60% de notre production est réalisée dans l'Ouest de la France



6 - Le sourcing fournisseurs

- Mise en place d'une RFI Fournisseurs mise à jour chaque année
- Identification et évaluation des fournisseurs : identité générale, moyens de production, démarche qualité et RSE...
- Accompagnement de nos sous traitants et partenaires dans leurs démarches de certifications

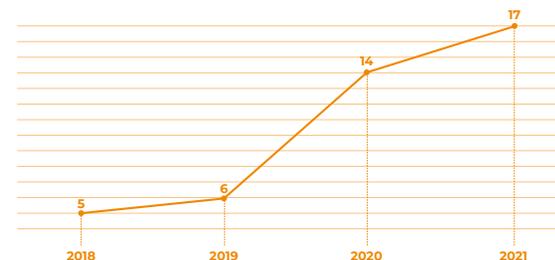
7 - Le travail décent et la croissance économique

- Notation Banque de France en 2020 : E3+
- La capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers est jugée excellente

8 - La formation

- Versement d'une taxe d'apprentissage depuis 2011 à l'École de Design de Nantes
- Mise en place d'un centre de formation interne CAMELEON ACADEMY accessible à tous les salariés : formation continue, culture d'entreprise...
- Cameleon dispense annuellement des entretiens individuels et des demandes de besoin en formation externes
- Un plan de formation est rigoureusement suivi par salarié
- La formation des stagiaires & alternants au monde professionnel est au cœur de nos préoccupations

	2018	2019	2020	2021
Nombre d'heures total de formation	347	413	872	997
Effectifs ETP	65.16	63.83	64.28	58
Nombre moyen d'heures de formation par salariés	5	6	14	17.19



Nombre moyen d'heures de formation par salarié

4 - Mise en oeuvre

4.2 - Normes internationales du travail



“ CAMELEON GROUP ET LES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL. NOS ENGAGEMENTS ET NOS ACTIONS pour contribuer à l'épanouissement professionnel de tous nos salariés.

1 - Des conditions de travail saines et sereines

- Remise d'un livret d'accueil à chaque nouveau collaborateur entrant dans la société
- Mise en place d'une procédure contre le harcèlement sexuel avec un référent nommé
- Définition et mise à disposition d'un règlement intérieur
- Participation aux bénéfices de la société pour tous les salariés depuis 2015
- Accès à une mutuelle et une prévoyance
- Mise en place du forfait mobilité durable (vélo, covoiturage, véhicules électriques...)
- Remise de tickets restaurant depuis 2009
- Mise à disposition de repose-pieds pour avoir une posture saine et équilibrée ou encore des filtres écrans.
- Equipement d'un fauteuil ergonomique et confortable sur chaque poste de travail en plus du matériel informatique performant. Cela permet de garantir davantage de confort au travail.
- Installation de système de visio conférence sur tous les postes ainsi que dans toutes les salles de réunion pour assurer le lien avec tous les collaborateurs, clients et fournisseurs.

2 - Un management agile

- Mise en place en 2017 du Lean Management en usine : révision de tous les flux de production pour de meilleures conditions de travail en usine (tirage, découpe, façonnage).
- Mise en place en 2018 du Lean Office au siège
- Mise en place d'un management visuel et collaboratif (tableau Veleda) au siège et en usine

3 - Une communication de proximité

- Prise de parole interne et trimestrielle de la direction sur la situation de l'entreprise
- Création d'une chaîne éditoriale Cameleon Inside avec écran TV diffusant l'actualité au sein des locaux
- Community manager qui anime et relaie l'actualité sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, site internet...)
- Des engagements écrits sont pris par les personnes concernées tels nos clients ou nos fournisseurs sur le partage de nos valeurs (code conduite des affaires & code de conduite des fournisseurs)



cameleOn
INSIDE

Initiative mise en place lors de la semaine de la qualité de vie au travail.

4 - Mise en oeuvre

4.2 - Normes internationales du travail

4 - Une culture du bien-être

- Subvention « bien-être, loisirs, culture » de 120€ par salarié
- Séminaires et afterworks internes réguliers réunissant l'intégralité de nos salariés : amélioration de la cohésion de groupe, sorti du cadre habituel pour se découvrir ou se redécouvrir les uns les autres
- Un accès gratuit à la machine à café et une cuisine équipée pour tous nos employés. Cela est un vrai plus pour les salariés ne pouvant pas rentrer chez eux le midi.



Cameleon Group est certifié Great Place to Work.

Les relations humaines sont le cœur de l'entreprise, de l'innovation, de la performance collective, de l'engagement, de la cohésion, de la diversité, de l'inclusion, de la RSE, de la Qualité de Vie au Travail et de la marque employeur.

Cameleon group met tout en œuvre pour créer un environnement de confiance pour ses collaborateurs, où il fait bon « travailler » et où chacun a la possibilité de développer pleinement son potentiel.

5 - Une sécurité collective

- Formation en équipe interne : norme incendie et secouristes du travail sur tous les sites
- Installation d'un défibrillateur
- Mise à disposition d'Équipements de Protection individuelle sur les postes de travail à risques
- Fourniture de masques jetables pour les salariés et les enfants scolarisés pour assurer la protection des collaborateurs et de leur famille pendant la pandémie et mise en place d'un guide sanitaire Covid-19

6 - Une production relocalisée

- Rapatriement depuis 2015 de la majorité de notre production en zone Europe
- 60 % de notre production est réalisée dans l'Ouest de la France

 - 40 % émission de CO²

7 - Une égalité entre les sexes

- Veille à la parité femme – homme depuis plus de 15 ans
- Obtention d'une note de parité de **97/100 en 2021** VS 80/100 en 2019
- Participation au réseau WECONNECT pour l'actionnariat majoritaire des femmes

	Indicateur calculable (1 = Oui, 0 = Non)	Valeur de l'indicateur	Points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- Ecart de rémunération (en %)	1	4.1	37	40	40
2 - Ecart d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	1	5.7	35	35	35
3 - Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congés maternité (%)	1	1	15	15	15
4 - Nombre de salariés du sexe sous représenté par les 10 plus hautes rémunérations	1	5.0	10	10	10
Total des indicateurs calculables				100	100
INDEX (sur 100 points)			97		100

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes - hommes



4 - Mise en oeuvre

4.2 - Normes internationales du travail

8 - Un sourcing fournisseurs

- Mise en place d'une RFI Fournisseurs mise à jour chaque année
- Identification et évaluation des fournisseurs : identité générale, moyens de production, démarche qualité et RSE...
- Accompagnement de nos sous traitants et partenaires dans leurs démarches de certifications

9 - Un service R&D

- Création de Cameleon Dream un pôle dédié à la R&D composé de la direction, de designers, de commerciaux, de membres de la production
- Comité de pilotage Cameleon Dream tous les 15 jours.
- Cameleon Group est éligible au CII (Crédit Impôt Innovation). Dispositif d'aides aux entreprises innovantes. Il a pour objectif de soutenir les PME qui engagent des dépenses spécifiques pour innover.
- Réunion quadrimestrielle pour suivre la veille réglementaire liée à l'éco-conception et nourrir notre R&D.

10 - Une place aux jeunes

- Formations régulières de stagiaires et d'alternants
- Embauche prioritaire de jeunes et d'alternants (objectif 1 par service)

11 - Une place pour tous

- Emploi de personnel en situation de handicap à hauteur de 7%



4 - Mise en oeuvre

4.3 - Environnement



**” CAMELEON GROUP
ET L'ENVIRONNEMENT.
NOS ENGAGEMENTS ET NOS ACTIONS
pour limiter et réduire avec efficacité et
bon sens notre empreinte carbone.**



RÉUTILISATION

Green Bag



RECYCLAGE

Green Box



RÉNOVATION

Cameleon Field

1 - L'éco-conception

Logiciel ECO POP permet de réaliser des études ACV (Analyse cycle de vie) utilisé par CAMELEON permettant de calculer le taux d'émission de gaz à effet de serre (CO²).

En travaillant par analyses comparatives, ce logiciel nous permet de choisir les matériaux les plus adaptés et les moins impactants sur l'environnement.

Ce calculateur intègre des critères comme : le réchauffement climatique, l'acidification, l'eutrophisation, la toxicité humaine, l'épuisement des ressources naturelles...

Nous avons formalisé notre document appelé « Etudes ACV », qui permet de présenter à notre client la solution la plus éco-responsable mesurant l'impact environnemental, le pourcentage de matière recyclée et la gestion de fin de vie de sa PLV.

Mutation industrielle

Depuis plus de 5
ans, nous avons
rapatrié notre
production Chine
en France

- 40 % émission CO²

Matériaux recyclés recyclables

Nous avons travaillé
également sur la filière de
matière première.
À date nous fabriquons 90 %
de nos PLV avec des matériaux
durables et responsables :
plastique recyclé et recyclable,
bois, carton et papier certifiés
PEFC™ et FSC®

- 26 % émission CO²



L'aboutissement

Nos 2 choix stratégiques :
- mutation industrielle
- filière de matériaux recyclés/recyclables
nous permettent d'annoncer ces résultats réalisés entre 2015 et 2020 et
attestés par



L C I E

4 - Mise en oeuvre

4.3 - Environnement

2 - RÉUTILISATION de la PLV en point de vente

- Reconditionnement des PLV plastiques grâce à notre Green Bag, pour leur assurer une seconde vie dans une économie circulaire maîtrisée.



Green Bag



100% taux de réutilisation
du meuble grâce à notre sac
de transport Green Bag



100% taux de recyclabilité
du meuble grâce à
l'utilisation de plastique
recyclé & recyclable



-10% réduction du nombre
de palette grâce à un
emballage optimisé



3 - RECYCLAGE

Cameleon accompagne ses clients vers la PLV Zéro Déchet

- Création de la Green Box : un service exclusif de reprise, de recyclage pour gérer la fin de vie de nos produits
 - Récupération en magasin des PLV
 - Logistique centralisée vers notre usine de production
 - Traitement et recyclage des matériaux
- Réinsertion des matériaux recyclés dans la chaîne de production pour fabriquer de nouvelles PLV en matières recyclées



PLV plastique ZERO DÉCHET
Grâce à Green Box, 100% des
éléments usagés sont collectés



TRI ET BROYAGE
des PLV usagées en
usine, réutilisation de la
matière pour fabriquer des
PLV neuves



MAÎTRISE DES COÛTS
des matières premières
plastiques



Green Box



Tri des déchets



Broyeurs internes



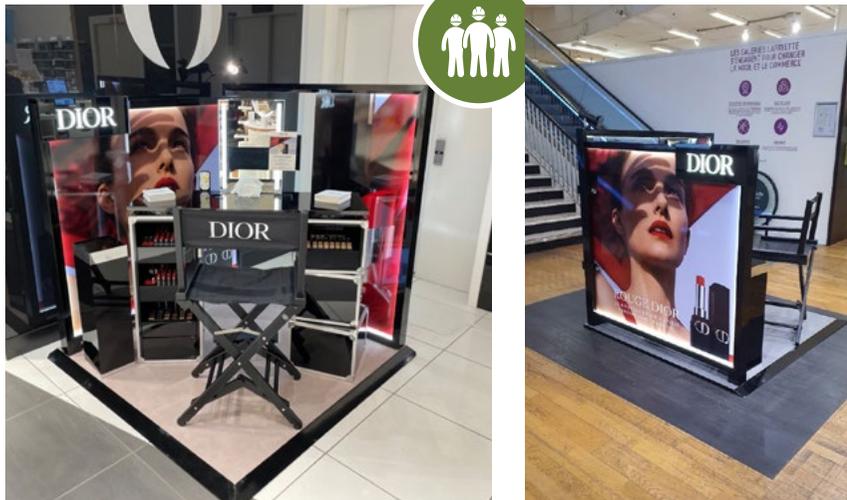
4 - Mise en oeuvre

4.3 - Environnement



4 - RÉNOVATION : allongement de la durée de vie

- SAV et maintenance pour les PLV permanentes et le digital ; remise en état par nos équipes d'installateurs



+ 2 ans : allongement de la durée de vie des mobiliers grâce aux passages réguliers des merch / installateurs Caméléon



RÉCUPÉRATION des mobiliers et grilles de fin de vie



100% des composants électriques sont démontés, triés et revalorisés

ecosystem



5 - REVALORISATION ÉNERGETIQUE

- Pour diminuer l'impact carbone, les déchets non valorisables sont brûlés et l'énergie est injectée dans le réseau de chaleur urbain de Laval.



6 - Un service R&D

- Création de Cameleon Dream un pôle dédié à la R&D composé de la direction, de designers, de commerciaux, de membres de la production
- Comité de pilotage Cameleon Dream tous les 15 jours.
- Cameleon Group est éligible au CII (Crédit Impôt Innovation). Dispositif d'aides aux entreprises innovantes. Il a pour objectif de soutenir les PME qui engagent des dépenses spécifiques pour innover.
- Réunion trimestrielle pour suivre la veille réglementaire liée à l'éco conception et nourrir notre R&D.

7 - Un sourcing fournisseurs

- Mise en place d'une RFI Fournisseurs mise à jour chaque année
- Identification et évaluation des fournisseurs : identité générale, moyens de production, démarche qualité et RSE...
- Accompagnement de nos sous traitants et partenaires dans leurs démarches de certifications

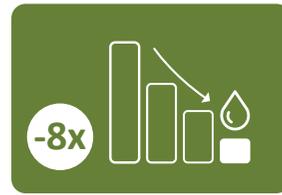
4 - Mise en oeuvre

4.3 - Environnement



8 - Une migration industrielle vers le numérique

- Modification de notre parc de machines d'impression pour passer de la sérigraphie au numérique
- Un process plus respectueux de l'environnement permettant de réaliser des économies d'énergie et d'eau
- Réduction de la consommation d'eau par le transfert technologique de l'impression sérigraphie vers l'impression numérique UV LED
- Réduction de la consommation énergétique par des investissements de renouvellement du parc machine impression numérique en séchage UV LED au lieu de UV conventionnel (consommation divisée par 8)
- Réduction de la consommation énergétique par le relamping des ateliers ; changement des éclairages fluo et halogène par éclairage LED
- Tri des déchets avec une benne de revalorisation des chutes de cartons et papiers
- Recyclage des solvants de nettoyage (sérigraphie) par une société spécialisée
- Recyclage des chiffons de nettoyages par une société spécialisée
- Collecte des cartouches d'encre des imprimantes de bureaux
- La sensibilisation du personnel



9 - Un système informatique plus green & collaboratif

- Programme d'évolution des tiers sur le secteur de l'informatique
- Réduction de la consommation d'énergie de notre structure informatique.
- Nos serveurs et baies de stockage sont certifiées ENERGY STAR
- Sensibilisation au phishing (lutte contre le piratage informatique)
- Challenge Mail : libérer de l'espace dans les messageries pour réaliser des économies d'énergie
- Audit de procédures de système de contrôle de la sécurité de l'information

10 - Une implication collective

- Mobilisation de l'ensemble de nos collaborateurs autour des gestes responsables à adopter au quotidien dans l'entreprise.
- Un siège social neuf qui respecte un cahier des charges strictes. 1^{er} bâtiment à dalle active de la Métropole Nantaise.
- Gestion des déchets : mise en place de poubelles de tri (espace café, bureau...) et réorganisation du local à déchets.
- Consommation durable : utilisation de mugs et de gourdes personnalisés fournis par Cameleon en remplacement des gobelets en plastique
- Eclairage LED moins énergivore et entreprise équipée d'un système de détecteur dans les lieux de passage et pièces fréquemment occupées.
- Robinet à temporisateur pour réguler la consommation d'eau.
- Limitation quotidienne de notre consommation en papier. Paramétrage de tous nos postes : impressions par défaut en noir et blanc et en R^o V^o
- Déplacements professionnels en transport en commun (ex : TGV)
- Mise en avant de l'environnement également dans nos outils de travail internes : carnet de correspondance en papier recyclé et recyclable et son crayon au corps 100 % biodégradable et son clip 100 % recyclable

Déchets résiduels et cartons dépliés



Déchets équipements électriques et électroniques



Palettes hors-normes



Encombrant.



4 - Mise en oeuvre

4.4 - Lutte contre la corruption

” CAMELEON GROUP ET LA CORRUPTION. NOS ENGAGEMENTS ET NOS ACTIONS pour défendre nos valeurs éthiques et des pratiques commerciales saines et intègres.

- Création d'une charte éthique

Extrait de notre charte éthique : « Si un collaborateur Cameleon Group est témoin d'actes qui lui semblent entrer en violation avec la présente Charte Ethique, il est tenu de mettre en application la procédure de signalement interne.

Ce signalement permettra au collaborateur de dénoncer sans crainte sa situation personnelle ou professionnelle. Cameleon Group s'engage à conserver la confidentialité de chaque signalement.

Les membres du Comité Ethique de Cameleon Group (la Direction Générale, le responsable des ressources humaines et le responsable administratif et financier) seront automatiquement informés et pourront prendre les mesures nécessaires. »

- Adhésion et Signature de la charte éthique du Popai

- Double contrôle des salaires

- Règlement des fournisseurs par virement bancaire afin de garantir les bons paiements

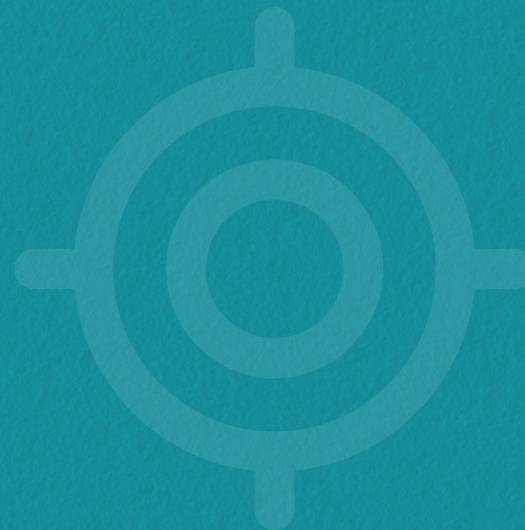
- Sensibilisation des salariés sur leur rôle de détection d'éventuelles fraudes

- Respect de la confidentialité des projets de chacun de nos clients et en cascade de nos fournisseurs via des engagements écrits (accords de confidentialité).



5 | Bilan & Objectifs

5.1 - Bilan 2022	P 49
5.2 - Objectifs 2023 - 2024	P 50



5 - Bilan & objectifs

5.1 - Bilan

BILAN 2022

Il y a deux ans, nous nous lançons dans cette aventure Global Compact, animés par l'ambition d'épanouir notre stratégie d'entreprise dans un cadre toujours plus durable et responsable. Force est de constater que cette détermination et cet engagement quotidien nous ont permis de progresser sensiblement sur plusieurs points comme :

- La réduction significative de nos rejets et d'émission de CO²
- La sensibilisation de nos collaborateurs à l'amélioration cruciale de notre empreinte carbone
- La sécurité et le bien-être de nos salariés dans un contexte pandémique très difficile
- La lutte contre la discrimination avec un suivi régulier de nos collaborateurs



Concernant les droits de l'Homme et les normes internationales du travail

- Fabrication de 90 % de notre production en Europe dont 70 % en France, en privilégiant le ¼ Ouest et la Région PAYS DE LOIRE
- Réalisation d'audits annuels de nos fournisseurs référencés : **3 audits réalisés** soit 100% de notre parc partenaire Print
- Obtention d'une note de parité de **97/100** contre 80/100 en 2019 (soit +17pts)
- Mécenat et parrainage du lancement du Cameleon des Machines de l'île
- Certification Great Place To Work obtenue en novembre 2022



Concernant l'environnement

- Référencement de 100 % de nos partenaires en France et/ou certifiés
- 100 % des projets plastiques fabriqués en plastique recyclé et recyclable
- Suppression du vernis et du pelliculage, remplacés par des encres numériques satinées
- Favoriser la suppression de colle et adhésif au profit de systèmes de fixation mécaniques
- 100 % des projets cartons et bois fabriqués en matière PEFC™ et FSC®
- Rencontre avec les responsables RSE de notre TOP 10 clients (UPSA et ESSITY)

3 solutions dans **LA LUTTE CONTRE LE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE & LA GESTION DE FIN DE VIE :**

RÉUTILISATION

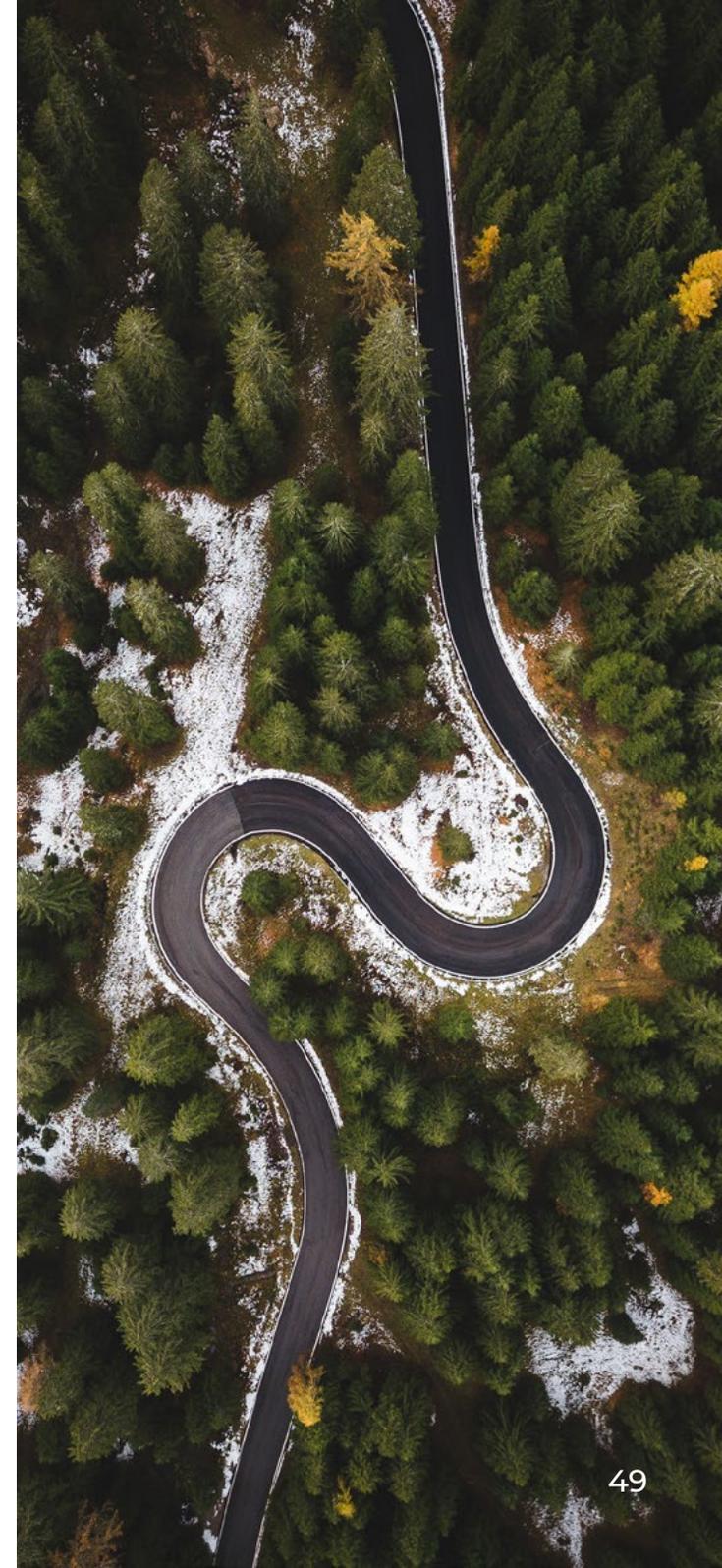
4 de nos clients ont adhéré à l'utilisation du Green Bag (sac de transport) soit +1 client vs objectif 2020 fixé

RECYCLAGE

Mise en place de la Green Box chez un de nos clients : ESSITY soit -1 client vs objectif 2020 fixé

RÉNOVATION

Allongement de la durée de vie : 3 clients nous ont confié la remise en état via la maintenance des mobiliers - le démontage et recyclage par matière, soit 100% de l'objectif 2020 fixé.



5 - Bilan & objectifs

5.2 - Objectifs 2023-2024

PERSPECTIVES 2023 - 2024

Nous souhaitons bien évidemment renouveler notre soutien et notre engagement volontaire au Global Compact et aux 10 principes fondamentaux qu'il défend.

Une pleine adhésion et une motivation intacte que nous souhaitons mettre toujours plus à profit :

- pour inscrire CAMELEON GROUP comme une entreprise moteur et référente de son secteur d'activité en terme de politique RSE
- pour agir activement en faveur d'une économie circulaire et d'une retail expérience plus responsable
- pour questionner sans relâche la pertinence de nos offres et apporter des innovations pleines de bon sens.
- pour mobiliser l'ensemble de nos collaborateurs autour de cette quête de progrès
- pour continuer à garantir la sécurité et le bien-être de nos salariés en améliorant les conditions de travail ainsi que nos infrastructures



5 - Objectifs & conclusion

5.2 - Objectifs 2023 - 2024

Nos objectifs en 2023-2024 autour des principes Global Compact



Concernant les droits de l'Homme et les normes internationales du travail



- Maintenir notre note de parité de **97/100** en 2022, qui est déjà une note au-delà de l'objectif fixé en 2020
- Soutien à une association de santé ou une fondation
- Signature de 100 % des salariés à la politique RH et Droits de l'Homme



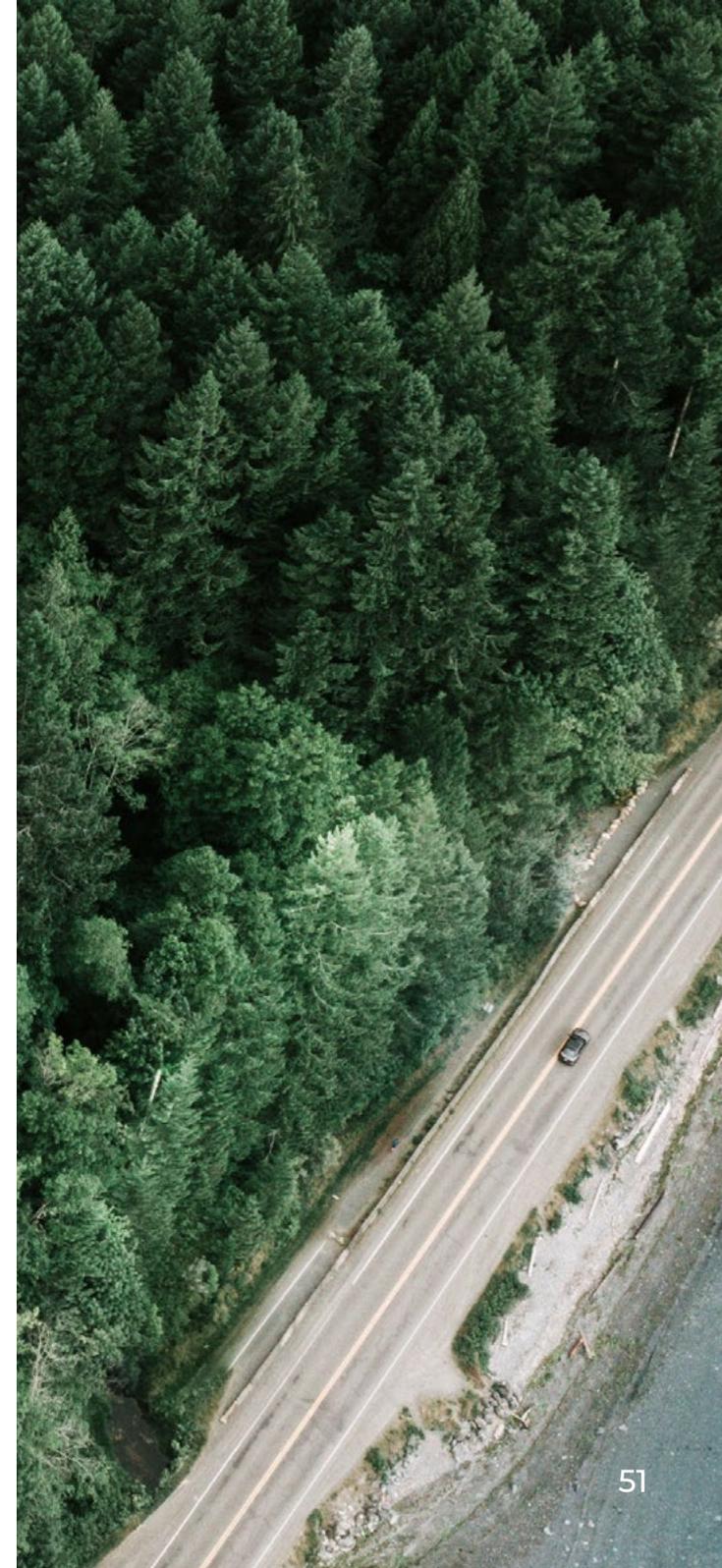
Concernant l'environnement

- Continuer à rencontrer les responsables RSE de notre TOP 10 clients
- Renforcer nos campagnes de sensibilisation vis-à-vis de nos clients sur les objectifs suivants :
 - RSE** : Convaincre nos clients d'adhérer encore plus à la chaîne de contrôle PEFC™ et FSC®
 - => 2 projets en 2020
 - => 7 projets en 2021
 - => 12 projet en 2022
 - => Objectif de + 5 projets en 2023-2024
 - RECYCLAGE** : Mise en place de la Green Box chez nos clients
 - => Objectif de 2 projets
 - REUTILISATION** : Adhérer à l'utilisation du Green Bag (sac de transport) :
 - => Objectif de 5 projets en 2023 - 2024
 - RENOVATION/** et allongement de la durée de vie : réaliser la remise en état via la maintenance des mobiliers - le démontage et recyclage par matière
 - => Objectif de 3 client



Concernant la lutte contre la corruption

- 100 % des salariés doivent adhérer et signer la charte éthique écrit par la direction en 2020





Remerciements

Nous tenons à remercier l'ensemble de nos collaborateurs qui, quotidiennement, respectent les principes liés aux droits de l'Homme, au travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Nous remercions aussi nos fournisseurs qui s'engagent de plus en plus en proposant des matières et des techniques innovantes en terme de respect de la nature et de l'environnement, nos clients et partenaires qui nous font confiance depuis plus de 16 ans maintenant.

Nous remercions également le Global Compact et ses 10 principes qui permettent chaque jour une amélioration que ce soit pour l'Homme ou pour la planète.



CONTACTS

Pour en savoir plus sur notre engagement
au Global Compact et notre démarche RSE



Virginie BERLUTEAU
Mail : vberluteau@cameleongroup.com



Isabelle MERCIER
Mail : imercier@cameleongroup.com



Julie LEFRANCOIS
Mail : jlefrancois@cameleongroup.com



-  38 boulevard François Mitterand
44800 SAINT-HERBLAIN
FRANCE
-  Tel : 02 40 85 60 60
-  www.cameleongroup.com

